

François fils legitime de Jean le Juste et Anne Thos
ses pere et mere nay le vingt et ~~sept~~^{septieme} fevrier
mil sept cent dix huit a la maison le meme
jour en peril de mort ont este suppliees ces sermons
de Capteme le vingt et ~~sept~~^{huit} Du meme mois et en que
de luy par le sabbatant recteur parais et sur vain
ont este Françoise Costel et Catherine le martellee
qui ont declaree se scavoir signez et le Zilia De
Hervalle recteur ^{intercolle} sept et huit aprouve ^{notaire}
le premier ^{seizieme et septieme} jour ^{de} le Zilia ^{notaire} recteur



No. 6.

M A I R I E de *plounerin*

ARRONDISSEMENT de *Lannion*

De *vingt-deuxième* jour du mois de *février* an 1811

A C T E de Décès de *françois le fustec*
né à *plounerin* âgé de *quatre vingt deux* ans
profession de *cultivateur* domicilié de *plounerin*
décédé le *jour d'hier* à *cinq* heures *du matin*

8

La déclaration du décès sus-mentionné a été faite par *jean le fustec*
demeurant à *plounerin*
âgé de *cinquante cinq* ans, profession de *cultivateur*
qui a dit être *fils* du défunt

Et par *françois le fustec* demeurant
à *plounerin* âgé de *soixante quatre* ans, profession
de *cultivateur* qui a dit être *fils* du défunt

Le lecture donnée de ce que dessus, les comparans et témoins ont déclaré
savoir *signer* *excepté* *jean le fustec* qui ne sait signer

J: J U S T E C

Constaté suivant la loi, par moi *jean marie sous maire de*
plounerin et Officier de l'Etat civil soussigné.

J. M. Denis
mairie



Marie de minor fille
Legitime et légitime d'après
de Marie et Thomas sire de
et merceden Lessenon. Né
L'année de Mars mil sept cent cinquante et
trois à Paris baptisé le même jour de l'année
par le sous-jurant veuve par vaine et sans
ont été oluier, Thomas et Marie et Marie
Interpeller ont déclaré en l'année de l'année
— F. L. D. de l'année
— F. L. D. de l'année

M A I R I E de *Stouvenin*

N^o. *23*. ARRONDISSEMENT COMMUNAL de Lannion.

Du *sixième* jour du mois de *Germinal* l'an onze
de la République française.

ACTE DE DÉCÈS de *Marie Leminor Vivante Lpoude*
François Lefuste décédée le jour *huitième* dudit à
l'heure du *midy* profession de *Cultivateur* âgée
de *quatre vingt un* ans, née à *Loquvi Stougras*
département des *Cotes du Nord* demeurant à *l'Étendu Kégoat*
Section de Quiriau sur cette commune de Stouvenin
fille de *deffunt Jacques Le Minor* et
de *Gillette Leminor*

Sur la déclaration à moi faite par le citoyen *Charles Lefuste*
demeurant à *Stouvenin*
profession de *cultivateur* qui a dit être *fils* de la
défunte, et par le citoyen *Jean Lefuste* demeurant
à *Lanvellec* profession de *cultivateur* qui a dit
être *propre fils* de la défunte

Et ont signé

François Lefuste fils de la défunte a signé

F F U S T E C C

Constaté par moi *Jean Giffroy* Maire
de *Stouvenin* faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil, soussigné.

Giffroy
Maire